Stage de 3eme année

Par **Visiteur**, le **17/07/2014** à **16:49**

Bonjour, je vais passer en 3ème année de Droit à la rentrée prochaine et il me faudra bien sûr trouver un stage. Mais le problème, c'est mon CV. En effet, ce dernier est totalement vide: pas d'expérience professionnelle, pas de bénévolat, rien du tout [smile17] .
De plus, je ne pratique aucun sport et mes seules loisirs sont les jeux vidéos, internet...
L'employeur va sans doute se dire que je suis un fainéant mais je peux assurer que ce n'est pas le cas.
Alors, comment étoffer mon CV sans tricher ?
Merci.

Par **bulle**, le **17/07/2014** à **18:16**

Bonjour,

Vu que vous allez entrer en L3, je vous incite à vous tourner vers les associations de consommateurs qui souvent prennent des étudiants bénévoles pour les aider. Cela vous permettra d'allier bénévolat et juridique. Je peux vous assurer que ça vous sera bénéfique par la suite.

Ensuite concernant votre CV, bon pour les expériences pro , on ne peut rien y faire. Par contre pour ce qui est des hobbies, pourquoi ne pas un peu embellir la réalité?! Par exemple, sur internet vous regarder souvent des films, mettez que vous êtes amateur de cinéma. Pour le sport, moi j'ai toujours mis "course à pied"... Ben oui ce matin j'ai couru 100m pour attraper mon bus! [smile4]

Par **Visiteur**, le **17/07/2014** à **19:13**

Merci pour votre réponse. Malheureusement, je sais que mon manque d'expérience pro va me desservir et que mes rares hobbies ne vont pas beaucoup m'aider. Pour être pris, je vais devoir compter sur ma bonne étoile (lol) et sur une lettre de motivation exceptionnelle.
Sinon, j'aurais une autre question: dois-je attendre la rentrée pour commencer à chercher un stage ou puis-je commencer maintenant sans l'aide des enseignants ?

Par **bulle**, le **18/07/2014** à **10:59**

Est ce que c'est un stage obligatoire que vous avez besoin de faire dans le cadre de votre cursus?

Si vous pouvez faire du bénévolat c'est mieux car pas besoin de convention de stage et vous pratiquerez toute l'année et en fonction de vos disponibilités.

Pour les recherches, dans tous les cas, vu qu'on arrive à la fin de mois de juillet, je dirais que c'est la pire période pour chercher un stage car tout le monde va partir en vacances en août. Je vous incite à préparer vos CV et lettres de motivation en août et de tout poster vers le 25 août.

Par **Visiteur**, le **19/07/2014** à **16:54**

Oui, c'est un stage obligatoire. Est-ce que vous pensez que je vais systématiquement être refusé dans mes demandes de stage vu mon manque flagrant d'expérience professionnelle ?

Par **Visiteur**, le **26/07/2014** à **16:30**

Le CV est-il vraiment important dans la recherche d'un stage parce que vu le mien (pire que le désert du Sahara), j'ai l'impression que je vais essuyer de multiples refus.

Par **bulle**, le **26/07/2014** à **21:24**

Oui le CV est important mais la lettre de motivation aussi donc il faut mettre le paquet de ce côté là pour compenser.

Par **marsuup**, le **26/07/2014** à **22:03**

est-ce qu'un stage dans une administration publique (une préfecture) peut être bien perçue par un cabinet d'avocat orienté droit privé (civil/affaire), ou par le service juridique d'une entreprise qui accueille des stagiaires ?

Par **Visiteur**, le **26/07/2014** à **22:40**

D'accord, j'espère que je pourrai rédiger une lettre de motivation qui mettra la larme à l'œil du recruteur :D

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **bulle**, le **27/07/2014** à **07:36**

@ marsuup: cela dépend de ce que vous ferez lors de ce stage dans l'administration, cela me parait difficile d'y faire du droit privé donc ça va être dur de mettre ce stage en avant quand vous chercherez un stage dans ce domaine.
Mais toute expérience reste bonne et vous pouvez toujours la mettre en avant d'une façon ou d'une autre.

@Will710: Disons qu'il faudra que la lettre soit bonne pour faire un peu oublier votre CV. C'est pour cela que je vous incitais dans un précédent message à vous tourner vers une assoc de consommateurs dès la rentrée. Comme ça vous aurez déjà une expérience à mettre en avant.

Par **Visiteur**, le **01/08/2014** à **19:53**

@bulle: je vais essayer effectivement de me rapprocher d'une association. Je suis persuadé que cela me sera bénéfique.

@Paulab: salut, ton message me rassure un peu. J'envisage aussi d'effectuer mon stage dans une étude notariale. J'aurais quelques questions à te poser: quand avais-tu commencé à envoyer ton CV et ta lettre de motivation et est-ce que tu as été aidé par un professeur ? Comment le stage s'organise-t-il étant donné qu'il tombe en LS6 au milieu des cours et des TD ?
J'aurais bien voulu faire jouer mon réseau mais malheureusement, personne dans ma famille ou mes amis n'est dans le domaine du Droit.
Merci.

Par **Visiteur**, le **02/08/2014** à **13:41**

Un grand merci pour toutes ces informations qui me seront d'une grande utilité. Je suis maintenant un peu plus serein mais je serai totalement détendu lorsque j'aurai enfin trouvé mon stage :D .

Par **maiga956**, le **04/08/2014** à **22:49**

je suis au Mali précisément à Bamako mais je n'ai ni moyens pour allé étudier la bas

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés